

*Les crédits*

L'universalité est sacrifiée. Il s'ensuit que l'argent versé pour le bien-être des enfants sera considéré comme un don de charité et non comme un droit.

Le gouvernement dépense également 500 000 \$ pour annoncer la nouvelle prestation pour enfants dans les journaux du pays. Dans ces annonces, la ministre prétend que c'est nouveau, amélioré, plus simple et plus équitable. Quant à moi, je n'en suis pas convaincue. Je ne pense pas que les familles, qui sont exclues du programme, vont le trouver nouveau, plus simple, plus équitable et plus généreux.

Le gouvernement avait également promis une pension de personne au foyer en 1984. Nous attendons toujours. La prestation pour enfants, qui n'est qu'une aumône faite à quelques familles, est loin de reconnaître la valeur que représente pour notre société le fait d'élever des enfants. Les allocations familiales universelles étaient les seuls montants d'argent que les femmes recevaient en leur nom propre. Nous savons, et les statistiques sont là pour le prouver, qu'une femme sur dix est victime de mauvais traitements de la part de son conjoint. Le plus souvent, ces mauvais traitements ne sont pas seulement physiques ou sexuels, mais aussi d'ordre social ou économique. Les femmes ne participent pas à la gestion des finances familiales.

En plus de couper les fonds du Régime d'assistance publique du Canada, qui finance les refuges pour femmes battues, la suppression des allocations familiales va entraîner une diminution des ressources économiques consacrées aux femmes battues qui veulent mettre un terme à leur relation. Le premier ministre a parlé du sort des enfants lors du sommet des Nations Unies sur les droits de l'enfant, en 1990. Le paragraphe 18(2) de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant exige de la part du Canada qu'il accorde «l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assure la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants».

Le paragraphe 18(3) exige de la part du gouvernement du Canada qu'il assure «aux enfants dont les parents travaillent le droit de bénéficier des services et établissements de garde d'enfants pour lesquels ils remplissent les conditions requises».

La nouvelle prestation pour enfants ne crée pas une seule place en garderie. Il n'assure pas des soins de qualité aux enfants du Canada. Il ne facilite absolument pas l'accès aux soins.

Avant la présentation du budget, nous savions qu'un million d'enfants canadiens avaient besoin d'une place en garderie. Rien n'a changé depuis, aucune place n'a été créée.

Ce budget porte un autre coup à l'égalité des femmes sur le plan économique. De 1985 à 1990, le salaire des femmes était notablement moins élevé que celui des hommes dans la fonction publique. Le gouvernement avait promis que cette situation injuste serait corrigée. Au lieu de cela, il a renié sa promesse d'honorer cet engagement qui remonte à 1985. Je me souviens qu'au cours du débat des chefs sur la situation de la femme, le premier ministre a pris la parole pour dire que le gouvernement avait l'argent et que cette somme avait été mise de côté à la banque en prévision de ces lois sur l'équité salariale. Où est passé cet argent? Le compte de banque a-t-il simplement disparu?

Soixante-dix mille femmes ont ainsi perdu un milliard de dollars. C'est de l'argent qu'elles ont vraiment gagné en travaillant, mais qu'elles n'ont jamais reçu.

Le gouvernement a aussi promis de ne pas tenir compte d'une décision du tribunal des droits de la personne sur cette question, si la décision ne lui plaît pas. Je suppose que c'est la seule promesse qu'il tiendra.

Le budget a aussi fait du tort aux femmes en matière d'égalité juridique et sociale. L'annulation du Programme de contestation judiciaire est dramatique pour les femmes. Il l'est tout autant pour les autochtones, les minorités visibles et les handicapés.

Les femmes handicapées courent beaucoup plus de risques que toute autre femme d'être victimes d'agression sexuelle. En moyenne, elles sont encore plus pauvres que les hommes handicapés, qui sont aussi très désavantagés financièrement, par rapport à la population normale. Les femmes handicapées qui sont victimes de violence, ont moins de ressources financières pour changer leur situation. Elles sont aussi limitées sur le plan physique.

Beaucoup de refuges pour femmes battues n'ont pas l'argent pour entreprendre les rénovations importantes qui leur permettraient d'ouvrir leurs portes aux femmes handicapées. Les femmes handicapées ont moins d'options quant au logement lorsqu'elles tentent de sortir d'une situation où elles sont victimes d'abus. Elles sont littéralement bombardées de messages transmis par la société au sujet de leur infériorité. On ne les croit pas, on ne les considère pas comme des adultes et on les traite avec condescendance. Résultat, cette discrimination sur les plans social et économique les amène souvent à avoir peu d'estime de soi.